

Énoncé sur l'esclavage moderne et la traite de personnes





À [SNC-Lavalin](#), nous sommes déterminés à prévenir l'esclavage moderne et la traite de personnes dans nos opérations. Nous nous engageons à protéger nos gens contre toute forme d'esclavage moderne et de traite de personnes en faisant la promotion de nos valeurs fondamentales :

SÉCURITÉ

INTÉGRITÉ

COLLABORATION

INNOVATION

Aperçu de l'entreprise

Fondée en 1911, SNC-Lavalin est une entreprise spécialisée en gestion de projet offrant des services professionnels entièrement intégrés et exploitant des bureaux partout dans le monde. SNC-Lavalin rassemble les personnes, les technologies et les données pour façonner et livrer des projets et des concepts de classe mondiale, tout en offrant des solutions novatrices complètes tout au long du cycle de vie des actifs. Notre expertise est vaste – les services-conseils, la cybersécurité et les réseaux intelligents, la conception et l'ingénierie, l'approvisionnement, la gestion de projet et de la construction, l'exploitation et l'entretien, la mise hors service et les investissements de maintien – et nous l'offrons aux clients de quatre secteurs stratégiques, soit de l'ingénierie, conception et gestion de projet (ICGP), des infrastructures, de l'énergie nucléaire et des ressources, appuyés par Capital. SNC-Lavalin observe des normes élevées en matière de santé et de sécurité, d'intégrité et de protection de l'environnement. L'entreprise s'engage à réaliser des projets de haute qualité dans les limites budgétaires et les délais établis, et ce, à l'entière satisfaction de ses clients.





La stratégie relative à notre chaîne d'approvisionnement

Nous reconnaissons que nos chaînes d'approvisionnement posent un risque en ce qui concerne l'esclavage moderne et la traite de personnes. Cet environnement est en constante évolution, car nos activités s'étendent et fluctuent dans de nombreux secteurs géographiques et industriels, et une nouvelle chaîne est créée pour chaque nouveau projet que nous entreprenons. Selon les exigences de chaque projet, les participants à ces chaînes d'approvisionnement peuvent comprendre des sous-consultants, des sous-traitants, des fournisseurs d'équipement et de matériaux, des courtiers en main-d'œuvre et divers fournisseurs de services spécialisés. En 2019, SNC-Lavalin a adopté une nouvelle [stratégie d'affaires](#) pour simplifier, cibler et faire croître l'entreprise de façon durable. Cette nouvelle approche réduit notre profil de risque global en cessant de soumissionner pour des contrats clés en main à prix forfaitaire (LSTK) et diminue nos risques d'esclavage moderne et de traite de personnes en raison de la diminution du nombre de sous-traitants, de fournisseurs d'équipement et de matériaux, et de courtiers en main-d'œuvre. Toutefois, nous nous efforçons d'être des partenaires fiables dans les efforts que déploie notre client pour lutter contre l'esclavage moderne et la traite de personnes, chaque fois que nous le conseillons ou que nous agissons en son nom sur des questions d'approvisionnement.

Politiques et gouvernance

Code de conduite

Notre [Code de conduite](#) établit les normes quant à notre façon de travailler ensemble pour le compte – ou au nom – de SNC-Lavalin. Cet important document exprime nos valeurs et comprend une section consacrée à l'esclavage moderne. Nous visons à maintenir des normes d'éthique élevées dans la conduite de nos activités. Par conséquent, le respect du Code de conduite est obligatoire pour tout le personnel : c'est une condition d'emploi.

Conformité

Étant donné que notre personnel est l'agent de première ligne dans l'application de nos valeurs d'intégrité, nous avons une [procédure sur la Conformité](#) pour assurer l'application des principes énoncés dans notre [Code de conduite](#). Ces principes ont trait à la lutte contre la corruption et les pots-de-vin, aux paiements de facilitation, à l'antitrust, aux contributions politiques, aux cadeaux et aux marques d'hospitalité, au devoir de signalement et à la façon dont nous traitons avec nos partenaires d'affaires.

Développement durable

Nous mettons le développement durable au cœur de nos activités d'entreprise et de projets, ainsi que de notre stratégie d'affaires. En ce sens, chaque année, nous nous engageons (voir notre [Énoncé sur le développement durable](#)) à mener des activités commerciales qui profitent à la société et aux économies mondiales et locales. Ainsi,

notre [Stratégie d'affaires relative au développement durable](#) reflète les [objectifs de développement durable de l'ONU](#). Nous aidons les clients à faire face aux répercussions, aux possibilités et aux risques mondiaux, locaux, sociaux et économiques associés à nos projets.

Fournisseurs

Nous nous engageons à faire des affaires avec intégrité et nous nous attendons à ce que nos fournisseurs, sous-traitants et consultants respectent nos valeurs et nos normes d'éthique élevées. Le [Code de conduite des fournisseurs](#) résume les attentes et les principes directeurs de SNC-Lavalin, y compris ceux liés aux droits de la personne, à l'esclavage moderne et à la traite de personnes.

Approvisionnement

Nous nous efforçons d'être concurrentiels, tout en conservant des pratiques commerciales justes et éthiques. Pour assurer l'efficacité du processus, l'entreprise a mis en place la politique sur l'Approvisionnement que notre personnel se doit de respecter. La politique énonce les principes et les règles d'approvisionnement de SNC-Lavalin et contribue à la création et au maintien de capacités, de processus et de systèmes efficaces de gestion de la chaîne d'approvisionnement. Afin d'assurer la transparence du processus, l'entreprise met également tous les documents de gouvernance à la disposition de tous ses employés. Les documents

de gouvernance pertinents comprennent la *Procédure de gestion des achats*, la *Procédure de vérification de l'intégrité des fournisseurs* et l'*instruction de travail sur la détermination des risques liés au projet*. Ils énoncent les précautions à prendre pour éviter l'esclavage moderne et la traite de personnes.

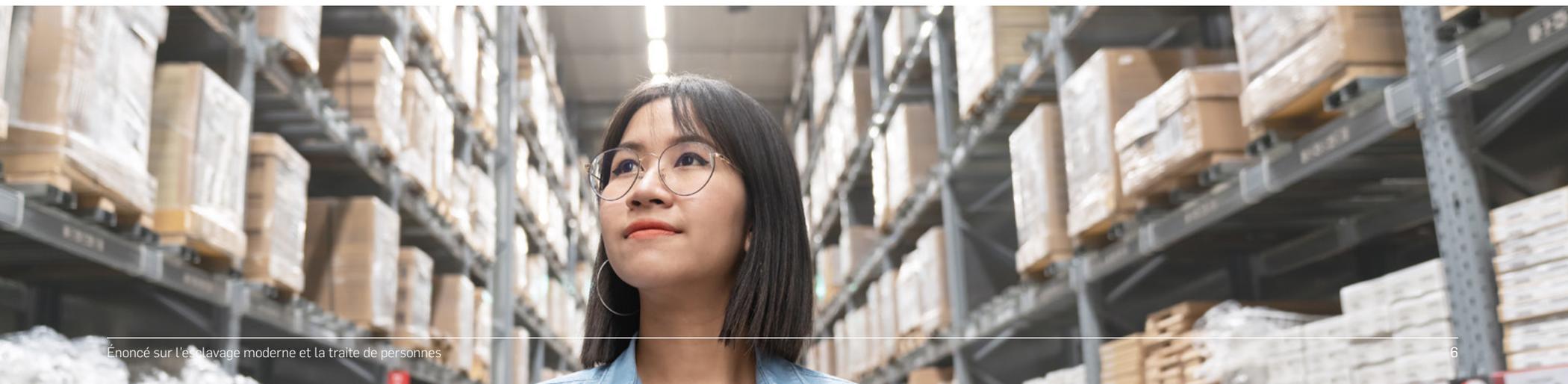
Human Resources

Nous avons également des documents de gouvernance des Ressources humaines pour protéger notre personnel et le personnel potentiel contre l'esclavage moderne et la traite de personnes. Il s'agit notamment de la Politique de ressources humaines et de la [Procédure sur la discrimination, le harcèlement et la violence en milieu de travail](#). Dans certaines des opérations à risque plus élevé de l'entreprise, des dispositions ont été ajoutées à nos modèles de contact pour l'embauche d'agences de recrutement, plus particulièrement en ce qui concerne l'esclavage moderne et la traite de personnes.

Contrôle préalable - Fournisseurs et autres tiers

À SNC-Lavalin, nous nous attendons à ce que les tiers avec lesquels nous travaillons adhèrent à des principes et valeurs en affaires semblables aux nôtres et respectent toutes les lois et tous les règlements en vigueur. Avant de prendre des engagements envers des tiers, nous prenons des mesures pour évaluer adéquatement la relation et atténuer les risques connexes en effectuant un contrôle préalable de conformité selon le niveau de risque :

- > Le contrôle d'intégrité 360° vérifie si le tiers est mentionné dans les sources de données internationales, a un historique de corruption, de collusion, de fraude ou de problèmes liés à la main-d'œuvre ou aux droits de la personne, est une société d'État ou une personne politiquement exposée ou figure dans la liste de référence de SNC-Lavalin, pour ensuite prendre les mesures d'atténuation appropriées.
- Le processus de vérification de l'intégrité des fournisseurs fait partie intégrante du programme d'intégrité de SNC-Lavalin. Il fait appel à plusieurs outils afin d'assurer que les fournisseurs agissent de façon éthique grâce à une présélection rigoureuse et à un processus de surveillance continue.
- Tous les clients des projets internationaux font l'objet d'une vérification de l'intégrité. Si nous faisons certaines découvertes, un examen préalable et l'approbation d'un responsable de l'intégrité sont requis, ainsi qu'une approbation du président de secteur.
- > Une évaluation uniforme des risques des partenaires d'affaires exerçant des fonctions intermédiaires entre SNC-Lavalin et des tiers est une exigence à l'échelle de l'entreprise. Sur la base d'un ensemble d'indicateurs de risque définis, tels que le risque de corruption dans le pays où le travail est entrepris, une cote de risque (de base, standard ou améliorée) est spécifiée pour chaque opération enregistrée. La cote de risque détermine les mesures subséquentes (p. ex., un contrôle préalable de conformité, des exigences d'approbation et des clauses contractuelles obligatoires) prises à l'égard des partenaires d'affaires.
- > Les fournisseurs doivent accepter les dispositions contractuelles relatives à l'intégrité et respecter notre [Code de conduite des fournisseurs](#).
- > Dans les secteurs à risque élevé, nous veillons à ce que nos contrats avec les agences de recrutement stipulent qu'il est interdit d'exiger que les employés paient des frais de recrutement. De plus, dans le cadre de notre processus d'intégration dans ces mêmes domaines, nous vérifions auprès des cols bleus qu'on ne leur a pas demandé de payer de tels frais.



Évaluation et gestion des risques

Nous évaluons les risques afin d'identifier les endroits où l'esclavage moderne et la traite de personnes risquent le plus de se manifester. Lorsque nous établissons que les risques sont plus élevés, nous mettons en œuvre des mesures d'atténuation (p. ex., un contrôle préalable de conformité accru).

Nous savons que l'embauche de cols bleus constitue un risque important, ce qui est courant dans notre industrie et même dans nos propres activités. Le risque est encore plus grand dans le cas des travailleurs migrants. Nous avons cartographié notre utilisation de ces travailleurs sur nos lieux de travail, par pays d'origine (le cas échéant) et par pays de déploiement, et nous l'avons comparée à des valeurs comme l'indice mondial de vulnérabilité à l'esclavage, l'indice mondial de l'esclavage et l'indice de liberté humaine. Un certain nombre de pays ont donc été identifiés comme nécessitant une attention particulière de notre part, et nos efforts sont orientés en conséquence.



Formation et sensibilisation

Chaque année, les employés de SNC-Lavalin de tous les niveaux doivent se soumettre à un processus de certification obligatoire visant à garantir que le [Code de conduite](#) est bien compris et appliqué au quotidien.

Quant à notre main-d'œuvre générale et aux cols bleus, nous veillons à ce qu'ils soient sensibilisés à notre Code de conduite et nos valeurs en leur offrant des renseignements en temps voulu de différentes manières, notamment par des présentations d'intégration, des affiches et lors de réunions quotidiennes. À cet effet, nous avons créé des pictogrammes pour faciliter la compréhension et la connaissance des principes couverts par le Code de conduite. La boîte à outils sur l'esclavage moderne et la traite de personnes (qui comprend des affiches et un guide d'animation) fournit à notre main-d'œuvre un résumé de nos principes en matière d'esclavage moderne et de traite de personnes ainsi que des exemples concrets, et donne des conseils sur la façon de signaler toute infraction soupçonnée ou connue.

Dans le but de nous assurer que les risques d'esclavage moderne et de traite de personnes sont clairement perçus au sein de nos chaînes d'approvisionnement et de nos entreprises, nous offrons des formations supplémentaires à notre personnel occupant des postes clés. Ces formations expliquent expressément en quoi consiste la traite de personnes et comment la reconnaître, tout en proposant des stratégies de conformité pouvant être utilisées tant à l'interne que dans l'ensemble des chaînes d'approvisionnement. Tous les membres de notre conseil d'administration l'ont fait dans le cadre de leur intégration. Elles sont également à la disposition de tous nos employés et chaque gestionnaire peut, à sa discrétion, l'affecter à ses employés.

De plus, le conseil d'administration et les hauts dirigeants de l'entreprise ont assisté à une présentation en personne, animée par un conseiller juridique externe, visant à les sensibiliser et à leur faire comprendre les problèmes liés à l'esclavage moderne et à la traite de personnes.



Mon passeport est détenu sans mon consentement.

Que devrais-je faire?

SIGNALEZ-LE!



L'esclavage moderne et la traite de personnes sont strictement interdits.

Pour signaler un tel fait ou demander conseil, vous pouvez vous adresser à l'une des personnes suivantes :

- > votre superviseur
- > votre représentant, Ressources humaines
- > votre représentant en sûreté ou santé, sécurité et environnement
- > votre responsable de l'intégrité
- > le service des Affaires juridiques
- > la ligne de signalement de SNC-Lavalin





Devoir de signalement

À SNC-Lavalin, tous les employés ont le devoir de signaler toute infraction connue ou soupçonnée au [Code de conduite](#) ou aux documents de gouvernance, de même que toute infraction aux lois, aux règles ou aux règlements en vigueur. Cette exigence est énoncée dans notre [Code de conduite](#), dans notre [procédure sur la Conformité](#) et dans notre [Code de conduite des fournisseurs](#). Notre [instruction de travail Processus de signalement](#) décrit les différents canaux de signalement. L'un de ces canaux, la [Ligne de signalement](#), est exploité par un fournisseur de services externe et constitue un moyen anonyme de signaler les préoccupations en matière d'intégrité, y compris toute préoccupation au sujet de l'esclavage moderne et de la traite de personnes. La Ligne de signalement est accessible non seulement au personnel de SNC-Lavalin, mais aussi à des tiers qui pourraient être témoins d'une infraction commise par notre personnel. Le service est offert dans plusieurs langues afin de faciliter la communication et le signalement dans toutes régions du monde.

Nous veillons à ce que le personnel et les tiers puissent divulguer, sans crainte de représailles, de préoccupations, de plaintes ou d'allégations d'actes répréhensibles ou d'inconduite connus ou soupçonnés, et ce, peu importe les normes et la culture locales.

Par la suite, nous nous engageons à examiner toutes les questions signalées et à faire enquête au besoin, dans un délai raisonnable.

Harmonisation avec les initiatives mondiales et les pratiques exemplaires

À la fin de 2015, nous avons adhéré au [Pacte mondial des Nations Unies \(PMNU\)](#), la plus importante initiative au monde dans le domaine de la responsabilité sociale d'entreprise, qui compte plus de 9 000 participants issus du milieu des affaires et 3 000 non issus du milieu des affaires, répartis dans plus de 160 pays. Nous y avons adhéré afin de souligner notre engagement à mettre notre vaste savoir-faire et nos ressources au service du développement durable dans le monde entier. Notre adhésion témoigne également de notre intention d'harmoniser nos stratégies et activités avec [les dix principes du PMNU portant sur les droits de la personne, les normes du travail, l'environnement et la lutte contre la corruption](#).

Notre engagement

À SNC-Lavalin, nous sommes déterminés à prévenir l'esclavage moderne et la traite de personnes dans nos opérations. Nous nous engageons à protéger nos gens contre toute forme d'esclavage moderne et de traite de personnes en faisant la promotion de nos valeurs fondamentales : sécurité, intégrité, collaboration et innovation.

Nous ne tolérons aucune forme de travail forcé, d'esclavage ou de traite de personnes à tous les niveaux de l'entreprise. En tant que signataires du PMNU, nous nous engageons à mettre en œuvre des pratiques exemplaires internationales reconnues, dont le respect des six principes concernant les conditions de travail et les droits de la personne.

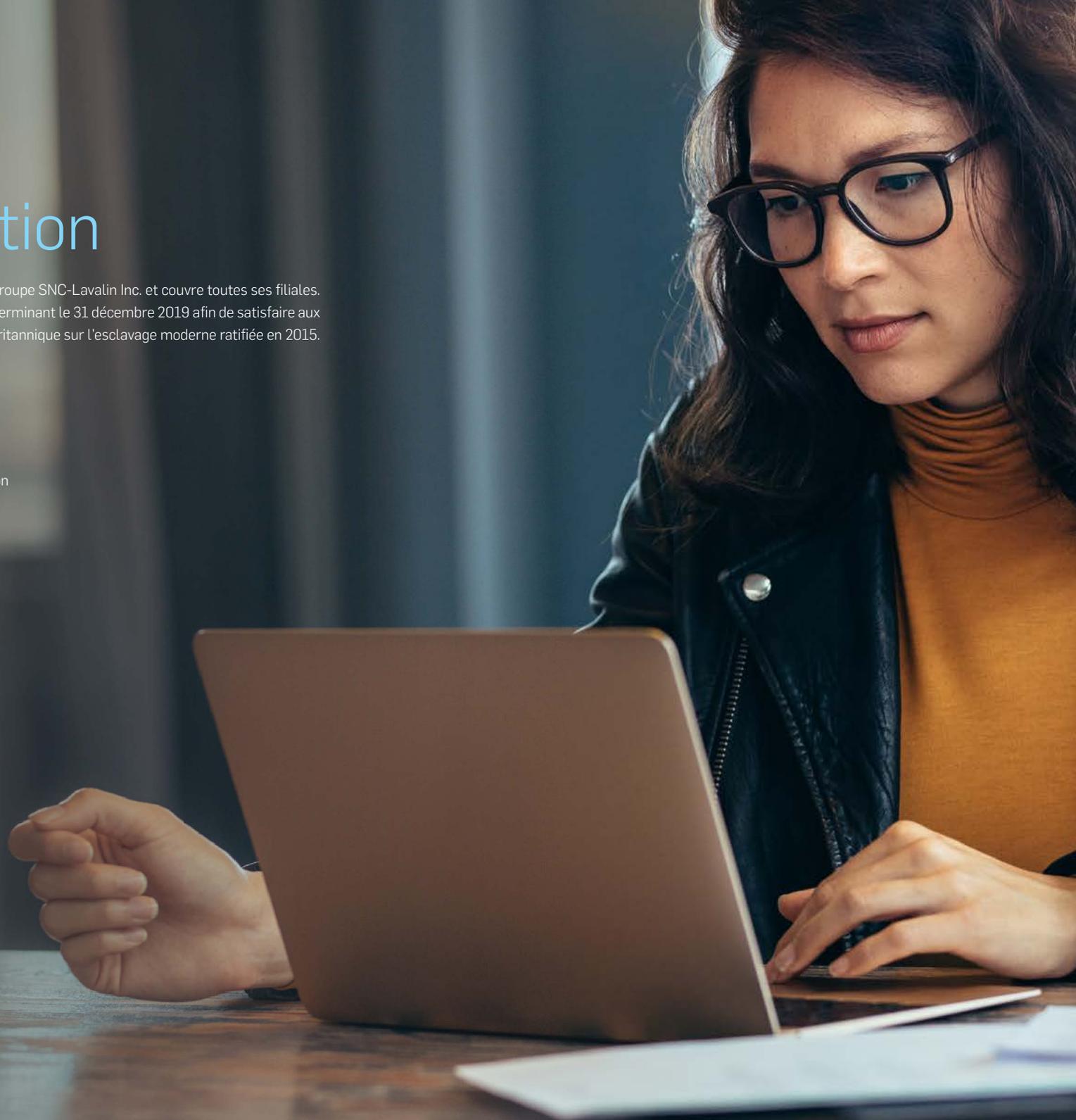
Notre [Code de conduite](#) et notre [Code de conduite des fournisseurs](#) interdisent également la traite de personnes de même que le travail des enfants et le travail forcé. Tout le personnel doit respecter notre Code. En effet, ils doivent suivre une certification obligatoire sur celui-ci et réussir l'examen de passation afin de continuer à travailler pour nous. En ce qui concerne nos opérations, notre stratégie d'affaires durable reflète les [objectifs de développement durable de l'ONU](#). Notre mission est de mener nos activités tout en tenant compte des réalités économiques, sociales et environnementales des différents pays du monde.

Déclaration

Cette déclaration est faite par le Groupe SNC-Lavalin Inc. et couvre toutes ses filiales. Elle est rédigée pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2019 afin de satisfaire aux exigences de l'article 54 de la loi britannique sur l'esclavage moderne ratifiée en 2015.



Ian L. Edwards
Président et chef de la direction
Membre du conseil d'administration



SNC • LAVALIN